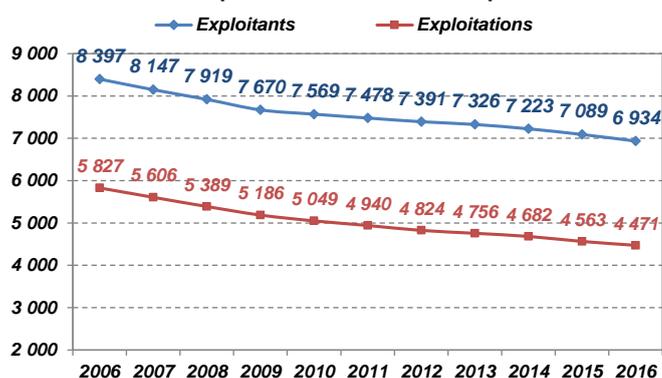


La Loire-Atlantique est un département de presque 1,4 millions d'habitants, fortement urbanisé autour des métropoles de Nantes et Saint-Nazaire. L'agriculture y occupe pourtant une place importante, tirant parti à la fois de la structuration des grandes filières d'élevage du grand ouest, de la proximité d'une clientèle urbaine et même touristique dans les zones côtières, ainsi que des atouts de son territoire pour des productions végétales spécifiques (muscadet, mâche, et muguet). C'est le treizième département français pour son chiffre d'affaires agricole.

L'agriculture y est aussi confronté aux grands défis du secteur : la disparition récente de beaucoup de petites exploitations, la protection du foncier à usage agricole, et les conflits de répartition de la valeur ajoutée au sein des filières, qui fragilisent des exploitations et déséquilibrent les territoires.

## Moins d'exploitants et surtout moins d'exploitations

Evolution du nombre d'exploitations agricoles et d'exploitants en Loire-Atlantique



PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Le nombre d'exploitations agricoles recensées par la MSA en Loire-Atlantique s'élève à 4 471\*, en ne retenant que les exploitations d'au moins une demi « sma » (10 ha de polyculture). Sur les dix dernières années, il s'est contracté de 23,3 %.

Le nombre d'exploitants à titre principal dirigeant ces structures est de 6 934, en recul de 18 %.

La disparition plus rapide des exploitations s'explique par les fusions qui permettent aux exploitants de se maintenir comme associés sur des structures plus grandes, mais les départs d'exploitants non remplacés restent la première cause de pertes d'exploitations

Plus des trois quarts des exploitations agricoles ont un statut juridique de société, et l'exploitation moyenne de Loire-Atlantique a désormais à sa tête 1,55 chefs d'exploitation.

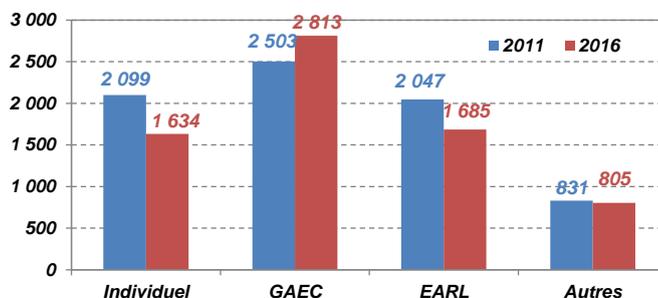
Le GAEC est la forme juridique la plus souvent choisie (40 % des agriculteurs contre 33 % en 2011). Le nombre de GAEC s'est aussi accru en cinq ans, alors que près de 500 exploitations individuelles ont disparu. Les autres formes juridiques n'ont pas progressé et ont

même perdu des adeptes.

Le nombre de femmes chefs d'exploitations a chuté de 10 % depuis 2011 (1 634 agricultrices contre 1 815) et le rapport entre les sexes reste presque stable à 3,1 hommes pour une femme.

Les statuts de conjoints collaborateurs et surtout d'aides familiaux ne concernent plus que 364 cas, en baisse de 38 % sur cinq ans.

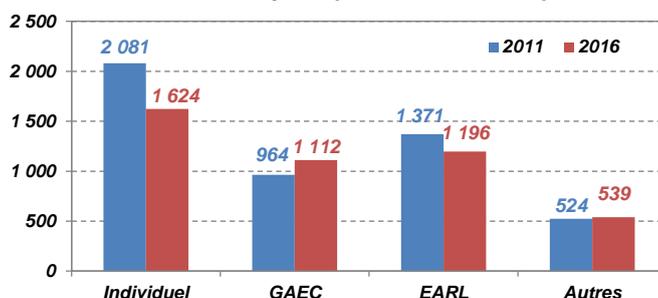
Evolution du nombre de chefs d'exploitations par type de structure juridique en Loire-Atlantique



PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Evolution du nombre d'exploitations par type de structure juridique en Loire-Atlantique



PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

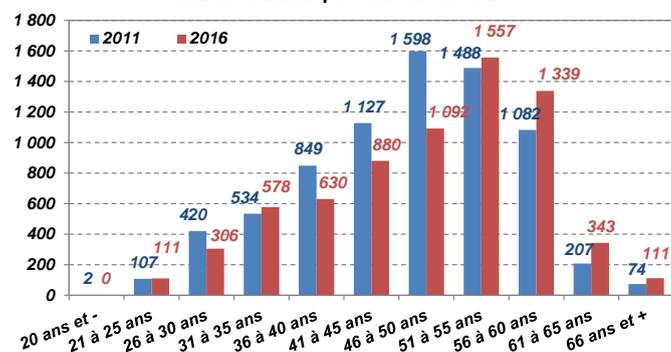
Source : MSA

\* Par convention régionale, la saliculture (220 exploitants en Loire-Atlantique), et les clubs hippiques (148) ne sont pas inclus dans cette description

## Les exploitants sont de plus en plus âgés

L'âge moyen des chefs d'exploitation a dépassé 48 ans en 2016 (48,09). Il n'était que de 46,64 ans en 2011 et de 45,88 ans en 2006. Le vieillissement s'est accentué, par le maintien plus longtemps en activité d'une classe d'âge nombreuse.

Evolution de l'âge des chefs d'exploitation en Loire-Atlantique entre 2011 et 2016



PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

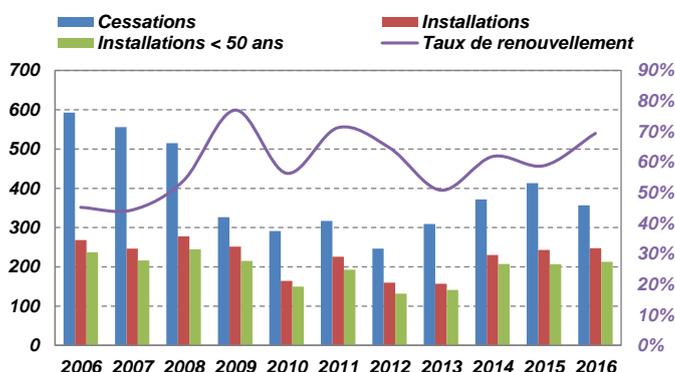
Source : MSA

## Les installations n'assurent pas les renouvellements

Le nombre d'exploitants cessant leur activité agricole a de ce fait diminué entre 2009 et 2014. Cette diminution s'est accompagnée d'une réduction du nombre d'installations, maintenant un taux de remplacement globalement stable autour de 60 %. Ce taux semble tout de même s'améliorer ces dernières années, atteignant 70 % en 2016.

Le renouvellement a été majoritairement assuré ces cinq dernières années par de jeunes exploitants, (68 % avaient moins de 40 ans). Parmi eux 75 % ont bénéficié des aides publiques spécifiques. Les installations à plus de 50 ans restent exceptionnelles.

Renouvellement des chefs d'exploitation en Loire-Atlantique



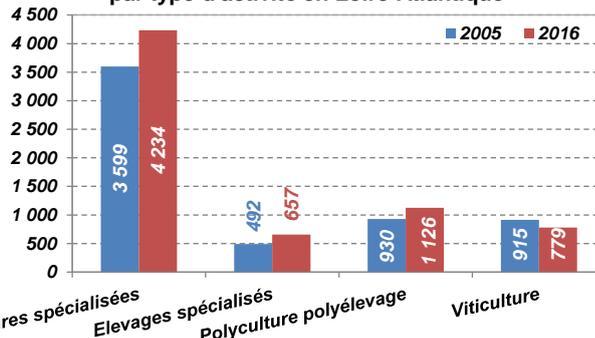
PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

## Le salariat en exploitations progresse

La capacité de travail des exploitants est renforcée sur les exploitations par 6 555 temps plein salariés. Les deux tiers environ de ces temps pleins sont assurés par du personnel permanent (contrat CDI, éventuellement à temps partiel), l'autre tiers est constitué de personnel intérimaire souvent saisonnier. Le secteur des cultures spécialisées (surtout légumières) fournit 60 % des emplois.

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Loire-Atlantique

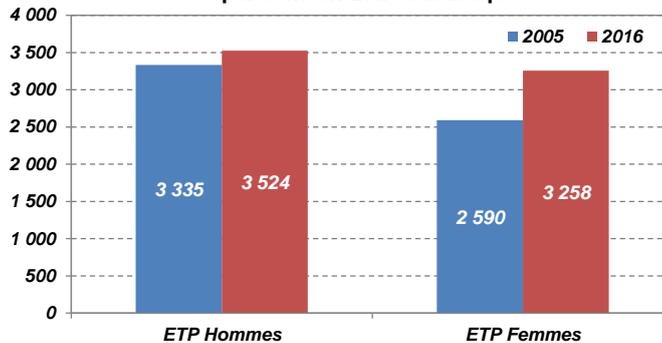


PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Depuis 10 ans, le nombre total de temps plein salarié a progressé de 10 %. Il est arrivé plus de femmes que d'hommes et de ce fait on a presque atteint la parité. Cette augmentation du salariat a concerné tous les secteurs sauf la viticulture. Le recours à du personnel féminin s'est fait croissant, aboutissant en 2016 à une parité presque parfaite.

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par sexe en Loire-Atlantique



PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

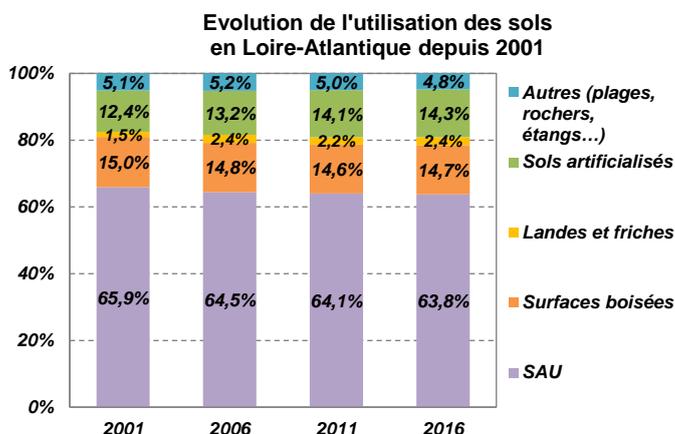
## Des productions fortement liées aux territoires

### Les terres agricoles grignotées par l'urbanisme

La part « artificialisée » de la surface agricole départementale a augmenté de presque 2 % en quinze ans pour atteindre 14,3 % de la surface du département, soit un peu plus de 13 000 ha.

La surface agricole utile (443 763 ha en 2016) a dans le même temps régressé de 17 000 ha, soit 1 000 ha par an, grignotés par l'urbanisme et par les difficultés croissantes à valoriser économiquement des terres peu productives. Au cours des cinq dernières années, (ralentissement économique), les pertes sont retombées à 400 ha par an en moyenne. Les surfaces boisées ont eu également tendance à diminuer (-2 000 ha sur quinze ans).

Plus de la moitié des surfaces agricoles sont en herbe (252 000 ha). , et les surfaces toujours en herbe, dont des marais et des terres inondables, en occuperaient près de 40 % (105 000 ha), soit autour du quart de la SAU départementale. Souvent peu productives sur le plan agricole, elles sont souvent exploitées par de l'élevage extensif. Une grande partie est aussi protégée pour son intérêt écologique important par un classement en zone Natura 2000 au titre de la biodiversité.



### La majorité des surfaces valorisées par l'élevage

L'herbe est le principal fourrage du département. Les prairies cultivées sont souvent qualifiées de temporaires (estimation à 105 000 ha), mais les types de conduite sont très divers : de la prairie naturelle réensemencée à la parcelle en rotation mise en herbe quelques mois, de la graminée pure aux mélanges avec légumineuses. Les modes d'exploitation sont variables : pâturage, ensilage, foin, enrubannage... Leur destination est cependant unique : nourrir au quotidien les cheptels bovins, caprins, ovins et même équins des exploitations.

Le fourrage annuel le plus cultivé est le maïs. Récolté en ensilage, il reste sur l'exploitation nourrir l'hiver les animaux les plus productifs. 50 000 ha environ lui sont consacrés, sachant qu'une partie peut être vendue en céréales les bonnes années.

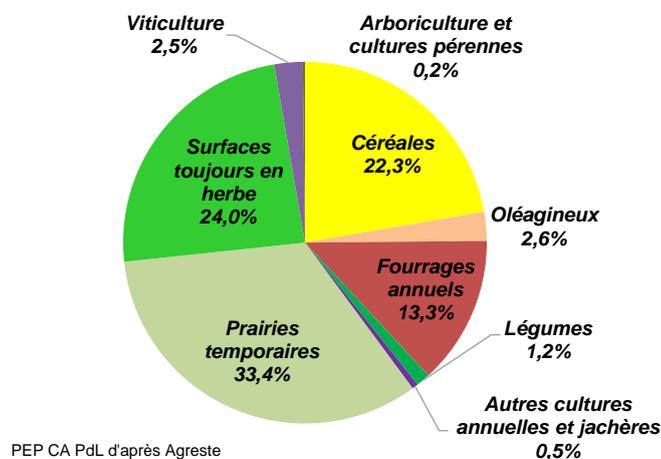
Les terres et le climat du département sont parmi les moins propices aux grandes cultures du grand ouest, et peu d'exploitations sont parvenues à se séparer durablement des activités d'élevage. Les surfaces en céréales ont progressé récemment à près de 100 000 ha, essentiellement du blé tendre (60 000 ha) dispersés géographiquement car majoritairement présentes chez des éleveurs, elles entrent en rotation avec des cultures fourragères et servent pour un bon tiers à la complémentation des rations. Les céréales vendues sont collectées et valorisées selon la qualité et les besoins, en partie comme farines alimentaires, en partie par l'exportation, mais en majeure partie par incorporation dans les aliments du bétail.

Les cultures oléagineuses (10 000 ha de colza surtout) ne sont qu'une diversification, technique et économique, pour les producteurs de céréales. Les graines produites sont destinées à la trituration. Les protéagineux, seuls ou en mélange, progressent un peu (5 000 ha).

A part les légumes (plus de 5000 ha), les autres cultures présentes (cultures industrielles, semences, plantes à fibres ou aromatiques, fleurs) avec quelques dizaines d'hectares, n'occupent qu'une part infime du territoire.

Avec respectivement 11 000 et moins de 1 000 ha, viticultures et arboricultures bloquent 12 000 ha en cultures permanentes. Depuis 10 ans près de 5 000 ha, de vignes surtout, sont revenus en rotation suite aux programmes d'arrachage notamment.

### Répartition de la SAU en Loire-Atlantique en 2016



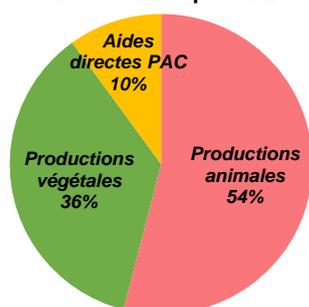
## Une performance économique à consolider

### 1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires

La valeur des productions agricoles commercialisées par les agriculteurs de Loire-Atlantique a été estimée à 1,1 milliards d'euros en 2015. Les aides directes perçues essentiellement dans le cadre de la PAC (119 millions d'euros), portent le chiffre d'affaires agricole départemental jusqu'à 1,2 milliards d'euros.

Ce montant de chiffre d'affaires est devenu sensible à la conjoncture des principales filières depuis les dérèglementations des marchés (2008-2010). Les prix des principaux intrants ont connu aussi des variations, pas toujours en phase avec celles des marchés agricoles. Les performances économiques de l'agriculture fluctuent, deviennent délicates à évaluer, et encore plus à anticiper. Malgré ce contexte, le potentiel de production semble tout de même se maintenir, mais avec plus de difficultés, surtout pour les productions de viande.

#### Répartition du chiffre d'affaires agricole en Loire-Atlantique en 2015



PEP Chambre d'agriculture PdL d'après données PEP

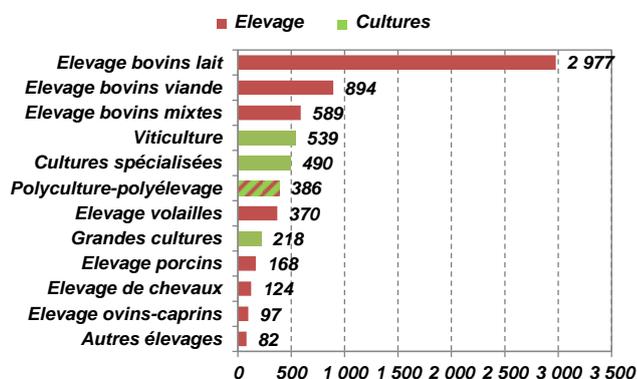
### L'élevage bovin laitier, socle économique de beaucoup d'exploitations

Si la Loire-Atlantique dégage deux tiers de ses ressources avec l'élevage, une grosse majorité d'exploitations dépend plus particulièrement de l'élevage bovin, surtout laitier, présent sur l'ensemble des territoires. Il est souvent l'activité de base des plus grosses structures combinant plusieurs productions.

Au contraire, la viticulture surtout au sud-est sur ses terres d'appellation, le maraîchage au sud de Nantes, et l'arboriculture, sur l'axe Nantes-Ancenis sont plus

localisés. Les grandes cultures sont plus fréquentes sur les secteurs Nord-est que sur ceux du nord-ouest.

#### Nombre de chefs d'exploitation par type d'activité en Loire-Atlantique en 2016



PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

L'agriculture des zones péri-urbaines et côtières, qui doit s'adapter aux modes de vie et de consommation des citadins, des estivants ou des néo-ruraux, s'appuie davantage sur les circuits courts, la vente directe ou encore l'accueil à la ferme pour créer de nouvelles activités qui contribuent à diversifier les sources de revenus agricoles.

### L'orientation vers plus de qualité s'affirme

Les surfaces en agriculture biologique, en nette progression sur l'ensemble du territoire, prennent un caractère structurant. Avec 52 487 ha en 2016 sur 748 exploitations, converties et en voie de conversion, (13 % de la SAU), le département est leader en France sur plusieurs produits, dont le lait (13 663 vaches). Ces deux dernières années, le rythme annuel de progression des surfaces a dépassé 10 % par an.

Les autres signes de qualité sont présents depuis plusieurs années, avec les vins d'appellation d'abord, mais aussi avec la mèche nantaise qui a son IGP, avec les volailles « Fermiers d'Ancenis », ou avec le fromage « Brie Paysan Breton », fabriqué à Ancenis, qui ont leur label rouge. De plus en plus de productions sont faites en appliquant un cahier des charges ou une charte de qualité.

**Pour une description plus complète de l'agriculture ligérienne, consulter le panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire**



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire  
9 rue André-Brouard  
CS 70510  
49105 Angers Cedex 02  
Tél. : 02 41 18 60 00  
accueil@pl.chambagri.fr - <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/>